



DCS 5 n°2026-25.03

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU 25 MARS 2026

Convocation

Date de la convocation : 12/03/2025

Date de l'affichage convocation : 12/03/2025

Nombres de membres afférents au comité syndical : 9
Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 6
Nombre d'absent avec pouvoir : 1 pouvoir
Nombre total votants : 7

Présent à NANTES (hôtel de Région) :

Alexandre THÉBAULT - Conseiller régional Région des Pays de la Loire - Élu titulaire Vice-Président de la Mission Val de Loire.

Présent·e·s en visio-conférence depuis leur ordinateur :

Région Centre-Val de la Loire :

M. François BONNEAU – Président Région Centre Val de Loire – Vice-Président de la Mission Val de Loire (en visio-conférence)

M. Jean-Patrick GILLE - Vice-Président Région Centre Val de Loire – Élu titulaire de la Mission Val de Loire (en visio-conférence).

M Olivier BÉATRIX - Conseiller régional Région Centre Val de Loire - Élu suppléant de la Mission Val de Loire (en visio- conférence)

Mme Betsabée HAAS - Conseillère régional Région Centre Val de Loire - Élu titulaire de la Mission Val de Loire (en visio- conférence)

Région des Pays de la Loire :

M. Éric TOURON - Conseiller régional Région des Pays de la Loire - Élu titulaire Mission Val de Loire.

Pouvoir : Mme Gaëlle LAHOREAU - Vice-Présidente Région Centre-Val de Loire – Éluée titulaire Mission Val de Loire **donne pouvoir à Monsieur François BONNEAU**

Excusés :

M. Pierre-Alain ROIRON - Conseiller régional Région Centre-Val de Loire - élu titulaire du Comité Syndical de la Mission Val de Loire ; Guillaume GAROT - Conseiller Régional Région des Pays de la Loire - Élu titulaire du Comité Syndical de la Mission Val de Loire. Mme Christelle MORANÇAIS – Présidente Région des Pays de la Loire – Vice-Présidente du Comité Syndical de la Mission Val de Loire ; M. Guillaume GAROT- Conseiller régional Région des Pays de la Loire – Élu titulaire du Comité Syndical de la Mission Val de Loire.

Objet : Décision relative à l'approbation de signature de conventions de partenariats 2026 avec les structures associées à la programmation 2026

Le Comité Syndical légalement convoqué le 12 mars 2026 et réuni le 25 mars 2026 sous la Présidence d'Alexandre THÉBAULT, après avoir pris connaissance du rapport du président,

Considérant que la Mission Val de Loire patrimoine mondial, syndicat mixte interrégional créé en 2002 par les Conseils régionaux Centre Val de Loire et Pays de la Loire est un organisme en charge de la gestion de l'inscription Unesco du Val de Loire, en lien avec l'État.

Considérant que la Mission Val de Loire agit dans le cadre du Plan de gestion du site Unesco approuvé par l'État le 15 novembre 2012 faisant suite à l'engagement pris par les collectivités territoriales du site Unesco du Val de Loire de prendre en compte la Valeur Universelle Exceptionnelle.

Considérant le programme d'actions 2026 et les collaborations dans le domaine de l'éducation, de la culture et des outils de la gouvernance du syndicat Mixte Interrégional.

Considérant le débat qui a eu lieu.

Après avoir pris connaissance du rapport préparatoire de séance, le Comité Syndical décide, à l'unanimité

- * D'AUTORISER le Président à signer les conventions de partenariats suivantes pour l'année 2026 pour lesquelles les crédits budgétaires sont prévus sur le BP 2026 :

- L'observatoire de l'Economie et des Territoires
- Les partenariats CAMPUS
- Les Rendez-vous de l'Histoire à Blois

Résultat du vote :

Pour : 6+1

Contre : 0

Abstention :: 0

Fait à NANTES, le 25 mars 2026

Alexandre THÉBAULT

Président de la Mission Val de Loire
Syndicat Mixte interrégional.

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que *La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr*

